



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5439

Attribution de subventions de fonctionnement aux lieux conventionnés « Scènes découvertes » pour un montant global de 320 000 euros sur les enveloppes Fond d'Intervention Culturel et Fonds d'Intervention Musiques Actuelles - Approbation de conventions d'application

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5439 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX LIEUX CONVENTIONNES « SCENES DECOUVERTES » POUR UN MONTANT GLOBAL DE 320 000 EUROS SUR LES ENVELOPPES FOND D'INTERVENTION CULTUREL ET FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES - APPROBATION DE CONVENTIONS D'APPLICATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Cette délibération présente la politique culturelle en faveur de lieux de l'émergence artistique et du soutien à la création à Lyon qui se traduit par une mise en réseau et une aide en fonctionnement des structures qui accueillent des artistes en création à travers notamment le dispositif Scènes Découvertes.

Le dispositif Scènes Découvertes a été initié en 2002 par la Ville et l'Etat - rejoints par la Région en 2010, afin d'encourager une politique conjointe de soutien à l'émergence artistique. Aujourd'hui, ce dispositif regroupe 8 salles de spectacle :

- **4 théâtres** : Théâtre de l'Elysée, Théâtre des Clochards Célestes, Théâtre des Marronniers, Espace 44
- **1 lieu de cirque** : L'école de cirque de Ménival
- **2 salles de concert** : A Thou Bout d'Chant et le Kraspek Myzic
- **1 salle dédiée à la danse**, Le Croiseur

Les objectifs sont les suivants :

- faciliter une meilleure diffusion des premières œuvres et leurs rencontres avec le public en accordant la priorité à la programmation d'artistes émergent-e-s locaux et régionaux ou ayant une approche artistique innovante ;
- permettre un accompagnement professionnel renforcé des équipes et des artistes en création en mettant à leur disposition les moyens de développer leur projet (salle en ordre de marche, personnel...)
- élaborer et mettre en œuvre des projets d'action culturelle et d'éducation artistique ;
- encourager l'implication de chacune des scènes découvertes dans le réseau en participant à des événements communs et en développant des outils mutualisés.

En 2019, une convention d'objectifs triennale avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été votée pour les années 2019-2021 avec les associations suivantes, gestionnaires des lieux : Les Clés de la Lune (A Thou Bout d'Chant), la MJC de Ménival (Ecole de Cirque), Si, tu... (Théâtre de l'Elysée), les Clochards Célestes, les Marronniers.

Pour Lerockepamort (Kraspek Myzic), l'Espace 44 et Désoblique (Le Croiseur), la convention a été signée uniquement avec la Ville de Lyon.

Au cours de la saison 2018-2019, les Scènes Découvertes ont accueilli 57 168 spectateurs autour de 380 spectacles soit 1 691 représentations, ce qui témoigne de leur dynamisme sur le territoire. Le partenariat entre les salles s'est renforcé, au-delà du Pass Scènes

Découvertes (4 spectacles pour 2 personnes pour 40€valable dans les 8 salles du réseau), à travers un lancement de saison 2019-2020 en commun (conférence de presse aux Subsistances et événement « A découvert » place de la République en octobre).

Vous trouverez ci-dessus une présentation succincte des 8 Scènes Découvertes lyonnaises.

THEATRE DES CLOCHARDS CELESTES – 51 rue des Tables Claudiennes – 69001 LYON

Situé sur les Pentes de la Croix-Rousse, le **Théâtre des Clochards Célestes** dispose d'une salle de 49 places. Lieu de diffusion de compagnies locales émergentes, il partage sa programmation entre spectacles dédiés au jeune public et aux adolescent-e-s et spectacles pour adultes. La direction s'engage en faveur de l'accompagnement des jeunes équipes artistiques en mettant à disposition son théâtre en ordre de marche et en délivrant des conseils aussi bien artistiques qu'administratifs, en diffusion et en communication.

De nombreuses actions culturelles sont développées autour des spectacles, notamment pour les publics scolaires ; la pratique amateur est encouragée par des ateliers et des stages pour tous les âges. Le lieu est dirigé depuis 2016 par Louise Vignaud, suite au départ à la retraite d'Elisabeth Saint-Blancat, directrice depuis sa création en 1978.

Lors de la saison 2018-2019, le Théâtre des Clochards Célestes a organisé 270 représentations - soit 34 spectacles, et mobilisé 9 380 spectateur-trice-s. Le lieu a accueilli en tout 29 compagnies, dont 18 de Lyon, en majorité des compagnies émergentes. Le théâtre a plus particulièrement accompagné 5 compagnies associées : les compagnies d'Alice, La Nouvelle Tribune, Courir à la catastrophe, Le Fil et Sagittarius A* théâtre. Le théâtre a par ailleurs poursuivi les « Dimanches aux Clochards Célestes » (formes légères proposées tous les dimanches) et organisé le festival Embouteillage(s) place Chardonnet ainsi que de nombreuses actions culturelles.

Pour la saison 2019-2020, 279 représentations sont programmées – soit 36 spectacles dont 9 jeune public. Le Théâtre des Clochards Célestes accueillera 28 compagnies, dont 5 seront à nouveau associées : Demain nous fuirons, Offense, Construire un feu, Debout sur une chaise, Nuit Verticale. Ces compagnies associées bénéficient d'un apport en coproduction de 1 000 € de la mise à disposition du théâtre en ordre de marche, de 5 à 7 semaines de travail en salle de répétition et 10 jours au plateau suivis de 3 semaines de représentations, ainsi qu'un soutien technique et administratif.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 244 393€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 75 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 25 000 €
Mécénat : 3 000 €
Recettes propres : 98 360 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 65 000€ au Théâtre des Clochards Célestes

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 65 000 €

ESPACE 44 – 44 rue Burdeau – 69001 LYON

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger et s'est installé dans un lieu anciennement dénommé Lyon Scène, où il développe une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce théâtre de 45 places donne la priorité à la mise en scène de textes contemporains.

Depuis de nombreuses années, il consacre une partie de sa programmation à de jeunes compagnies auxquelles il donne l'occasion de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, il permet à de jeunes auteur-trice-s vivant-e-s de voir leurs textes portés à la scène. Il s'investit également dans les actions de proximité et en partenariat avec le secteur scolaire. L'Espace 44 programme chaque année des spectacles jeune public lors des vacances scolaires.

Durant la saison 2018-2019, l'Espace 44 a proposé au public lyonnais 40 spectacles pour 265 représentations et mobilisé 7 615 spectateur-trice-s. Le théâtre a accueilli 33 compagnies de la région Auvergne-Rhône-Alpes Auvergne, dont 15 lyonnaises, et 6 compagnies en résidence. L'équipe du théâtre a organisé le festival *Turbulences* salle Paul Garcin, avec la reprise des pièces ayant eu le plus de fréquentation la saison précédente, pour permettre aux compagnies de les montrer sur un plus grand plateau et favoriser leur diffusion.

La saison en cours propose 43 spectacles dont 19 créations contemporaines. Le théâtre accueille 6 résidences de création : compagnies Intersigne, Transport Public, 3414, Eclair de Lune, Le 6ème Thème, Le Verseau. L'Espace 44 continue à porter une attention particulière aux jeunes artistes à la sortie des écoles de formation lyonnaises (Arts en scène, GEIQ Théâtre, Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, La Scène sur Saône,...).

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 151 000€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 40 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 10 000 €
Mécénat : 5 200 €
Recettes propres : 85 800 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000€ à l'Espace 44

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 40 000€

LE THEATRE DES MARRONNIERS – 7 rue des Marronniers – 69002 LYON

Le Théâtre des Marronniers est dirigé par Yves Pignard depuis 1991. Installé au cœur de la Presqu'île, près de la place Bellecour, il dispose d'une salle de 49 places. Il propose des textes classiques et contemporains, des concerts littéraires ou lyriques, un travail sur la tradition orale, ou des spectacles sur la transmission de la mémoire. Dans ce cadre, il ouvre ses portes à de jeunes équipes émergentes qui bénéficient d'un accueil en résidence de plusieurs semaines et de l'assurance d'un nombre important de représentations. Enfin, l'équipe du théâtre développe des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (théâtre et musique) et ouvre son plateau aux travaux de fin d'études des jeunes artistes. Le théâtre bénéficie du soutien financier d'un ensemble de partenaires privés, réunis au sein du Club des Marronniers.

Lors de la saison 2018-2019, le théâtre a accueilli 4 458 spectateur-trice-s autour de 17 spectacles pour 113 représentations. 16 compagnies dont 13 lyonnaises ont été accueillies en

résidence. Parmi elles 8 compagnies émergentes ont été accompagnées : La Onzième, La Bouleversante, Le Gueule Ouverte, Imaginoir Théâtre, La Formule, Arts en Scènes, Conservatoire de Lyon, les Rêves Arrangés (résidence renforcées). Ces équipes artistiques ont chacune pu bénéficier de 6 jours de théâtre en ordre de marche (plus des jours sans régisseur), suivies de séries de 5 à 12 représentations, ainsi que d'un appui en communication, en technique, et d'un accompagnement administratif sur demande.

La saison 2019-2020 verra 110 levers de rideaux. Le théâtre des Marronniers accueillera 18 équipes artistiques et dont 10 compagnies émergentes accompagnées en résidence, notamment la compagnie des Rêves Arrangés, le collectif de l'Âtre ou encore le Théâtre Debout. Le Théâtre des Marronniers continuera également son travail de partenariat auprès de la formation professionnelle avec Arts en Scène et le Conservatoire à Rayonnement Régional (festival *Eclotions*).

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 197 830€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 45 000 €
Etat : 15 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 15 000 €
Métropole : 26 508 €
Mécénat : 40 000 €
Recettes propres : 55 100 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 45 000€ au Théâtre des Marronniers

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 45 000€

THEATRE DE L'ELYSEE – 14 rue Basse Combalot – 69007 LYON

L'Association Si Tu ... développe au sein du Théâtre de l'Elysée, depuis une quinzaine d'années, une programmation théâtrale constituée de spectacles majoritairement conçus et mis en scène par de jeunes équipes artistiques locales émergentes et novatrices. Situé au cœur du quartier de la Guillotière à Lyon et aménagé dans une ancienne salle de cinéma, le lieu dispose d'une jauge de 56 places et s'adapte à toutes les formes théâtrales. L'importance relative de sa scène et sa modularité sont particulièrement appréciées des compagnies. L'Elysée s'est créé une identité de lieu de recherche et de révélateur de jeunes talents. Pour cela, la direction aide au développement de résidences de travail pour plusieurs compagnies dans l'élaboration de projets soutenus.

Par ailleurs, l'Elysée et son directeur Jacques Fayard sont à l'origine du Programme *Balises* qui offre une visibilité accrue à certaines pièces sélectionnées par les structures culturelles partenaires à l'échelle de l'agglomération.

Lors de la saison 2018-2019, le Théâtre de l'Elysée a proposé au public lyonnais 86 représentations pour 21 spectacles et mobilisé 3 957 spectateur-trice-s. 27 équipes ont été accueillies ; le plateau a été mis à disposition de 7 compagnies pour des résidences dont 5 lyonnaises.

Durant la saison 2019-2020, le plateau est investi par de jeunes artistes comme Sagitarius A* Théâtre, Clémentine Desgranges (Collectif X) ou Raphaël Gouisset (Les Particules),

ainsi que par des compagnies inscrites depuis plus longtemps dans le paysage théâtral lyonnais, comme la compagnie M.A., celle des Trois-Huit ou encore Les Transformateurs.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 160 000€ avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 65 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 25 000 €
Etat : 35 000 €
Recettes propres : 35 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 60 000€ à l'association Si Tu...

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 60 000€

MJC DE MENIVAL – 29 avenue Ménival – 69005 LYON

La MJC de Ménival a mis en place, en 1992, des ateliers de découverte du cirque qui se sont rapidement développés et transformés en véritable école de cirque.

Aujourd'hui l'Ecole de cirque de Lyon (au sein de la MJC Ménival) propose une immersion dans la découverte des arts du cirque sous différentes formes :

- Par les pratiques amateurs dans une démarche d'éducation populaire et citoyenne
- Par une formation préparatoire aux écoles supérieures en arts du cirque, soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes et la DRAC Auvergne Rhone-Alpes.
- Par une programmation qui privilégie les compagnies émergentes grâce au dispositif Scène Découvertes.

Actrice de l'émergence, elle a élaboré un projet d'accompagnement des jeunes artistes circassiens sur le chemin de l'insertion professionnelle et de la première rencontre de leurs créations avec le public avec notamment des temps de résidence au sein de la MJC de Ménival et la mise en place de partenariats avec les acteurs de cirque professionnels lyonnais et régionaux : compagnie MPTA, Les Subsistances, La Cascade en Ardèche par exemple. L'école développe également des passerelles entre les artistes de la Scène Découvertes, les élèves en formation préparatoire et les projets d'éducation artistique (3 compagnies accompagnées par saison).

Plus largement, l'Ecole de cirque de Lyon organise régulièrement des spectacles et des manifestations, dans la salle de spectacle (jauge de 120 places) de la MJC et également en extérieur, avec le festival Eclats de Cirque, début juin, soutenu par la Politique de la Ville dans le parc de la Mairie du 5ème arrondissement.

Sur la saison 2018-2019, l'Ecole de cirque de Lyon a proposé 17 représentations, accueilli 12 compagnies et 120 jours de résidence au sein de la MJC. Cette saison, deux compagnies bénéficieront d'un accompagnement spécifique : la compagnie Gwenn Buczkowski et Bambou Monnet, et le groupe TAS.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 73 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 25 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 5 000 €
Etat : 35 000 €
Recettes propres : 8 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000€ à la MJC de Ménival

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 15 000€

A THOUT BOUT D'CHANT – 2 rue du Thou – 69001 LYON

L'association **Les Clés de la Lune** est l'association gestionnaire de la salle de concert A Thou Bout d'Chant co-dirigée par deux auteurs compositeurs interprètes, Lucas Rouillet-Marchand et Matthias Bouffay. Le projet artistique et culturel est dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de concerts mêlant têtes d'affiche et artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

Lors de la saison 2018/2019, la salle A Thou Bout d'Chant a accueilli 68 groupes (dont 55% sont émergents), 75 représentations pour une fréquentation de 5 495 spectateurs. Elle a accompagné deux équipes musicales tout au long de la saison, dans le développement de leur projet, passant par plusieurs étapes : la mise à disposition de la salle pour une résidence en présence du régisseur ou d'un professionnel ; des premières parties d'artistes professionnels qui permettent une première rencontre avec le public ; des dates en tant qu'artiste principal ; des rendez-vous d'échange sur le projet avec l'équipe de la salle ou des professionnels du milieu musical.

Un tremplin « découvertes » est organisé, chaque saison, permettant la découverte de nouveaux talents. Les candidatures sont auditionnées par un jury composé d'une vingtaine de professionnels. L'artiste sélectionné bénéficie ainsi d'un accompagnement d'un an par l'équipe d'A Thou Bout d'Chant, deux jours de studio, une programmation dans la salle et autres salles partenaires.

L'association maintient et développe des collaborations avec les acteurs locaux tels le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon et l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne pour des soirées où le public peut découvrir les jeunes talents de demain. Elle organise, lors du festival *les Chants de Mars*, "*Les 24h du mot*".

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 206 170 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 45 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 22 600 €
Etat : 10 000 €
Sociétés civiles : 16 000 €
Recettes propres : 80 200 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 35 000€ à l'association Les clés de la lune

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 35 000€

LE KRASPEK MYZIC – 20 montée Saint-Sébastien – 69001 LYON

Le Kraspek Myzic est une salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'association Lerockepamort soutenue dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes depuis 2013. Elle accueille des groupes et des artistes pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d'écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant mille références de labels indépendants dans un panel exhaustif de tous les genres musicaux.

La programmation est dédiée à la scène émergente et indépendante avec une sensibilité artistique clairement définie autour du folk et pop, favorisant les formations acoustiques et épurées et mêlant groupes locaux et internationaux, toujours dans une optique de découverte et de soutien aux projets émergents. Le Kraspek Myzic accueille également des groupes pour des résidences et pour des répétitions régulières au cours de l'année. Pour permettre à ces groupes de trouver d'autres lieux de diffusion au niveau régional et national, des liens ont été créés avec tout un réseau de salles et d'organisateur partageant les mêmes valeurs artistiques. Lors de la saison 2018/2019, 171 groupes (dont 53 % de lyonnais) ont été accueillis au Kraspek lors de 82 concerts pour une fréquentation de 2 320 personnes. Sept groupes émergents ont été accompagnés lors de résidence pour les aider à se professionnaliser et à trouver de la visibilité.

Soucieuse de participer à la vie de son quartier, l'équipe du Kraspek Myzic organise des concerts dans l'espace public : Fête de la musique, place de la Croix Rousse, le concert de rentrée avec Médiatone, place Sathonay et des apéros concerts dans le jardin Villemanzy.

Le Rockepamort organise également trois événements spécifiques : le tremplin « *elles chantent* » consacré aux autrices interprètes féminines de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le *Folk'em'all festival* et le festival *Plug & Play*, qui programme une vingtaine de groupes avec des premières parties dédiées aux groupes locaux et émergents.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 112 730 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Ville Fête de la Musique : 1 500 €
Région : 2 000 €
Sociétés civiles : 5 950 €
Recettes propres : 59 900 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000€ à l'association Lerockepamort

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 20 000€

ASSOCIATION DESOBLIQUE – Le Croiseur – 4 rue Croix-Barret – 69007 LYON

Le Centre de Formation Danse Désoblique créée par Blandine Martel-Basile, danseuse et chorégraphe s'est installée au mois de juillet 2017, au Croiseur pour reprendre les missions de programmation et d'accompagnement des compagnies de danse émergentes lyonnaises, menées auparavant par l'association Scène 7. La programmation est ouverte à toutes les danses et accessible à tous publics. Une politique de communication large auprès des réseaux danse et des programmateurs est développée.

Forte de ses compétences de formation et de pédagogie, l'équipe de Désoblique s'engage à accompagner les jeunes artistes, danseurs et chorégraphes au sein de la salle de spectacle le Croiseur. Les compagnies sélectionnées bénéficient d'un temps de résidence et d'un suivi par l'équipe en place : soutien à la structuration d'un point de vue administratif, communication, subventions, formations, réseaux de diffusion... des collaborations sont mise en place avec d'autres structures d'accompagnement : le Centre National de la Danse, les Subsistances, le CCN de Rillieux-la-Pape...

Un temps fort dédié aux toutes jeunes compagnies est organisé, deux fois par an, aux mois de mars et novembre, sous la forme d'un festival nommé *Impulsions*, permettant une visibilité des compagnies auprès des programmateurs. Pour la saison 2018/2019, 35 spectacles et 27 compagnies ont été accueillis pour une fréquentation de 526 personnes. Huit compagnies ont bénéficié d'un temps de résidence soient 124 jours de disponibilité du studio.

Le Budget prévisionnel 2020 de l'association est de 348 280 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 55 000 €
Etat : 32 000 €
Région : 15 000 €
Recettes propres : 243 180 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000€ à l'association Désoblique

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2019 : 40 000€

Pour l'ensemble de ces lieux qui accueillent des artistes en création, la Ville souhaite développer la mise en réseau et évalue avec les partenaires publics la qualité de l'accueil des artistes selon les critères suivants :

- Nombre d'artistes accueilli-e-s et critères de choix ;
- Nombre de résidences, durée et conditions ;
- Bilan sur la provenance géographique, la discipline, le niveau de professionnalisation des artistes accueilli-e-s ;
- Qualité de l'accompagnement des artistes sur les plans administratif, artistique, de communication et de diffusion ;
- Nombre de mise en relation avec des programmateur-trice-s ;
- Suivi sur la saison suivante des artistes accueilli-e-s ;
- Qualité du partenariat avec d'autres lieux de diffusion (théâtres municipaux, scènes régionales, scènes nationales).

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2020, une subvention de fonctionnement à chacune de ces huit structures conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

THEATRE 210 000€	Théâtre des Clochards Célestes (1 ^{er})	65 000 €
	Espace 44 (1 ^{er})	40 000 €
	Théâtre des Marronniers (2 ^{ème})	45 000 €
	Association Si Tu ... - L'Elysée (7 ^{ème})	60 000 €
CIRQUE 15 000 €	MJC de Ménival (Ecole du Cirque de Lyon) (5 ^{ème})	15 000 €
MUSIQUES ACTUELLES 55 000€	Les Clés de la Lune - A Thou Bout D'Chant (1 ^{er})	35 000 €
	Lerockepamort – Kraspek Myzic (1 ^{er})	20 000 €
DANSE 40 000 €	Compagnie Désoblique – Le Croiseur (7 ^{ème})	40 000 €
TOTAL		320 000 €

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 5^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- Des subventions d'un montant global de 320 000 € sont allouées aux associations selon la répartition énoncée dans le tableau ci-dessus.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020 selon la répartition suivante :
 - pour les secteurs danse, cirque et théâtre, 265 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.
 - Pour le secteur des musiques actuelles, 55 000 € à l'article 6574, fonction 311, programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664.
- 3- Les conventions d'application avec les associations telles que jointes en annexe au présent rapport sont approuvées.

- 4- Monsieur le Maire est autorisé à signer lesdites conventions d'application et à les mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER